

En tant que patient en dialyse péritonéale, il est important d'informer au préalable le centre rénal lorsque vous devez subir des examens endoscopiques ou invasifs.

Pourquoi ?

En effet, ces examens peuvent augmenter le risque de péritonite. Nous conseillons donc aux patients de prendre une dose préventive unique d'antibiotiques avant ces examens, uniquement sur ordre du médecin.

En outre, nous recommandons de drainer le dialysat de l'abdomen avant l'examen (abdomen vide).

De quels examens s'agit-il ?

- Coloscopie (examen des intestins)
- Hystérocopie (examen de l'utérus)
- Lavage à la gastrografine

Informations pratiques

- **Prévenez à temps de votre rendez-vous d'examen** : informez votre néphrologue traitant ou l'infirmière du DP lorsque vous avez un rendez-vous pour l'un de ces examens.
- **Videz votre ventre** : assurez-vous que votre ventre est vide avant de vous rendre à l'hôpital.
- **Rendez-vous à l'hôpital de jour** : si vous avez un rendez-vous à l'hôpital de jour, assurez-vous d'être présent au moins deux heures avant l'examen.
- **Antibiotiques** : Veuillez signaler à l'équipe si vous êtes allergique à certains médicaments. Un ou plusieurs antibiotiques vous seront administrés au préalable pour réduire le risque d'inflammation du péritoine.

ATTENTION!

En cas de dialysat trouble ou sanguinolent, de douleurs abdominales et/ou de fièvre dans les jours qui suivent l'examen, contactez immédiatement le centre rénal ou le service d'urgence en dehors des heures d'ouverture du centre de dialyse.

